

# Fiche formation 2025



## QUALIFICATION AUX PRELEVEMENTS

Maîtriser les prélèvements pour fiabiliser les résultats d'analyses. Cas pratiques sur site.

### OBJECTIFS

- Savoir réaliser un prélèvement représentatif
- Permettre à l'entreprise de délivrer un titre d'habilitation aux prélèvements de lubrifiants

### PERSONNES CONCERNÉES

- Personnes chargées de la réalisation des prélèvements sur machines (Services Méthodes, Maintenance, Exploitation, Contrôle, etc.)
- Prérequis nécessaires : savoir écrire, lire et parler français

### DURÉE

- 1 journée

### LIEUX ET DATES

- Sur votre site, nous contacter pour plus d'informations.
- En fonction de vos disponibilités

### FORMULES ET TARIFS

- **Formation INTRA-ENTREPRISE**  
Sur votre site. Devis sur demande

### PÉDAGOGIE

- Formation animée par un expert Eurofins IESPM
- Groupe de 10 personnes maximum
- Présentation audiovisuelle et exposés de cas concrets
- Présentation des différents matériels de prélèvements
- Exercices pratiques de prélèvement
- Mode d'évaluation des connaissances en fin de formation : exercices sur la base de cas concrets et/ou examen type « QCM » et/ou tour de table

### PROGRAMME

#### 1<sup>ère</sup> partie :

#### LA MAINTENANCE

- Notions de maintenance préventive conditionnelle
- Prélèvement de lubrifiants : Pourquoi faire ?

#### 2<sup>ème</sup> partie :

#### LE PRELEVEMENT

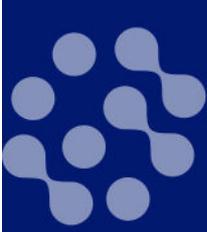
- Où ?  
*Prélèvements de détection / de diagnostic - Interdits - Recommandations - Exemples de points de prélèvement*
- Quand ?  
*Prélèvement systématique / opportuniste*
- Comment ?  
*Méthode rapide de diagnostic de 1<sup>er</sup> niveau  
Préparation du point de prélèvement - Quantité à prélever  
Système de prélèvement - Identification de l'échantillon*
- Application pratique sur le terrain  
*(Dans la mesure du possible)*

**Ce programme peut être élaboré sur-mesure pour répondre à vos problématiques.**

Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception à Eurofins IESPM. Eurofins IESPM se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation dans le cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant.

**En cas de réclamation** : merci de vous adresser à notre service formation par mail à [formation@iespm.com](mailto:formation@iespm.com).

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais ne sont pas adaptées aux personnes malvoyantes / malentendantes et en situation de handicaps psychiques.



## QUALIFICATION AUX PRELEVEMENTS

*Maîtriser les prélèvements pour fiabiliser les résultats d'analyses. Cas pratiques sur site.  
1 journée sur votre site. Nous contacter pour plus d'informations.*

Pour connaître nos programmes de formation annuels, consultez notre calendrier des formations sur [www.iespm.com](http://www.iespm.com)

### PARTICIPANT

M  M<sup>me</sup> NOM ..... PRÉNOM .....  
 FONCTION ..... SERVICE .....  
 TEL ..... MAIL .....

### ENTREPRISE

NOM .....  
 N° SIRET ..... CODE APE .....  
 ADRESSE .....  
 CODE POSTAL ..... VILLE .....  
 TEL ..... FAX .....

### RESPONSABLE FORMATION

M  M<sup>me</sup> NOM ..... PRÉNOM .....  
 TEL ..... MAIL .....

### SI LE RÈGLEMENT EST EFFECTUÉ PAR UN OPCA OU UN AUTRE ORGANISME :

NOM .....  
 ADRESSE .....

### INFORMATIONS

Conformément à la loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 sur la formation professionnelle continue, l'inscription à une formation donne lieu à une convention entre l'entreprise et Eurofins IESPM, déclaré organisme de formation. Les frais de participation couvrent les conférences, la documentation remise à chaque participant et pour certains stages le déjeuner (voir fiche formation).

Vous recevrez une confirmation d'inscription, avec copie à l'organisme de formation s'il y a lieu. Chaque participant recevra une convocation 3 semaines avant le début de la formation.

A l'issue de la formation, une attestation de présence est remise aux participants.

A des fins pédagogiques, le nombre de participants est limité à 10. De même, Eurofins IESPM se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation dans le cas où le nombre d'inscrits soit insuffisant. En cas de réclamation : adressez un mail à [formation@iespm.com](mailto:formation@iespm.com).

Pré-requis pour suivre nos formations : savoir écrire, lire et parler français.

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais ne sont pas adaptées aux personnes malvoyantes / malentendantes et en situation de handicaps psychiques.

Les modalités administratives sont décrites dans les conditions générales de vente en vigueur, chapitre 2.2.

### LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les données recueillies dans cette présente fiche d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par IESPM à des fins de gestion des relations clients et de communication auprès de ses clients. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier à : Eurofins IESPM, Rue Denis Papin, CS30525, 27130 Verneuil d'Avre et d'Iton.

DATE .....

SIGNATURE

APPOSER LE CACHET  
DE L'ENTREPRISE

La signature de cette demande d'inscription vaut commande et signifie l'acceptation sans réserve des conditions générales de ventes.